

OPH DE BAGNOLET

Facturer l'eau « au réel » pour mieux gérer son budget

Pour permettre une facture d'eau plus équitable et plus économique pour les locataires, l'OPH de Bagnolet a mis en place de nouveaux compteurs de dernière génération.

Entre novembre 2018 et juin 2019, l'OPH de Bagnolet a procédé, avec le concours d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, au remplacement des 12 000 compteurs d'eau froide et chaude de son patrimoine en installant des équipements de dernière génération.

Ce projet permettra, à partir de novembre 2019, de facturer mensuellement à chaque locataire, sa consommation d'eau du mois précédent.

Cette facturation mensuelle offre de nombreux avantages :

- un suivi transparent des consommations par les locataires ;
- des relevés fiables et analysés, permettant de détecter les fuites et ainsi de mieux préserver la ressource ;
- une facturation claire et équitable ;
- des économies profitables aux locataires ;
- une amélioration sensible de la qualité de service à travers la réduction des litiges.

Dates de mise en œuvre :

Changement des compteurs : de novembre 2018 à juin 2019

Facturation au réel : novembre 2019

Site internet de l'organisme: <https://www.oph-bagnolet.fr>

Contact : Stéphane Roche, Directeur général

